

Ce projet emblématique est-il isolé ?

Paris n'est pas du tout un cas isolé. Un peu partout en Europe, nous constatons un véritable engouement pour la baignade naturelle. Certains pays comme l'Allemagne ou la Suisse n'ont jamais vraiment perdu ce lien avec leurs rivières.

Par contre, en France ou en Belgique, les gens n'avaient plus l'habitude de considérer leurs rivières comme des lieux de baignade potentiels.

De gros efforts ont été faits depuis une quarantaine d'année pour assainir les cours d'eau européens, et donc ce qui semblait impensable il y a encore 10 ans devient imaginable.

La baignade en rivière devient donc une tendance de fond ?

C'est une véritable tendance de fond partout en Europe et dans le monde. Surtout dans les villes. Récemment, des chercheurs ont

montré que le nombre de jours de vague de chaleur pourrait augmenter de 6 à 17 dans les principales villes belges en 2040.

Il y a un différentiel de température de l'ordre de 10 degrés entre villes et campagnes à cause du béton et de l'asphalte qui retiennent davantage la chaleur. La présence d'eau dans les villes sera un élément essentiel à l'avenir.

Avez-vous des marques d'intérêt en Wallonie pour de telles baignades naturelles ?

Hormis l'intérêt porté par un groupe de réflexion à Liège, nous n'avons pour l'instant pas d'autres demandes en Wallonie. Cela ne nous empêche pas d'avoir des références dans l'installation de pontons flottants, par exemple au Lac de l'Eau d'Heure, à Pairi Daiza, au Centre de Voile de Namur ou encore à Yvoir, où nous installerons des équipements dans les prochaines semaines.

Quels sont les avantages de ce type de baignade ?

La baignade flottante offre non seulement un endroit agréable de détente au cœur de la ville mais optimise aussi l'utilisation de l'espace public à coût très limité pour la collectivité.

C'est en outre une infrastructure totalement sécurisée, notamment grâce à sa structure immergée composée d'un fond en cubes et de parois en plaques ajourées.

Combien de temps faut-il pour réaliser une telle installation ?

Entre l'étude initiale et le début de l'exploitation, il faut compter environ un an. Les grandes étapes sont l'étude de faisabilité, le dessin du projet, la rédaction du cahier des charges, les demandes de permis, les appels d'offres et le montage.

Après Paris, d'autres grandes villes commencent à se montrer intéressées par la baignade flottante



Certains pays comme l'Allemagne ou la Suisse n'ont jamais vraiment perdu le lien avec leurs rivières. Par contre, en France ou en Belgique, les gens n'avaient plus l'habitude de considérer leurs rivières comme des lieux de baignade potentiels.